

Compte rendu sommaire du conseil municipal du 24 novembre 2021 20 h

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre novembre à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Maire.

	Présent	Excusé	Délégation pouvoir article L2121-20 CGCT	Observation
Monsieur HAZARD	x		Pouvoir de monsieur BAL	
Monsieur GOEURIOT	x			
Madame DE PALMA ANCEL	x			Départ 20h48
Monsieur STCHERBININE	x			
Madame PROT	x		Pouvoir de madame JACQUINET	
Monsieur JACQUINOT				
Madame BOURDIN WATRIN	x			
Monsieur WEISSE	x			
Madame MOUNZER				
Monsieur LAVINA	x			
Madame COLLIGNON	x			
Monsieur CORTIAL	x			
Monsieur GRIGGIO	x			
Monsieur BAL		x		
Madame BRABANT				
Monsieur DEHAND				
Madame JACQUINET DEBEAUMOREL		x		
Madame BATTOU	x			
Monsieur COLAUTTI	x			
Monsieur ROUARD	x			
Madame CASAGRANDE				
Monsieur THOMAS	x			Arrivée à 20h17
Madame SCHWEITZER	x			
Madame GRETZ	x			
Monsieur HOUSSON	x			
Madame HAROS				
Monsieur LAHAUSSE				
Madame GHEWY				
Madame RICHARD	x			Secrétaire de séance
Monsieur BROCHET				
Madame ANRIFIDINE				
Monsieur WEITEN				
Madame RENAUD				

Le conseil municipal constate que le Quorum est atteint. Il nomme Madame Richard en qualité de secrétaire de Séance et Freddy KESSEL, DGS, en qualité d'auxiliaire de séance.

Le conseil s'est ouvert à 20h00.

Ordre du jour

1/ Procès Verbal séance du 28 septembre 2021

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
PREND ACTE du rapport du 28 septembre 2021**

2/ Budget participatif : Modification du règlement intérieur

Rapporteur	Madame De Palma Ancel	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le passage de la délibération sur « table » (modification du papier initial adressé aux membres du conseil municipal)
- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur du budget participatif de la Ville de Verdun j

3/ Vente de parcelles de terrain en vue de la construction d'une résidence sénior sur le site Miribel

Arrivée de monsieur Thomas (20h17).

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** monsieur le Maire à mener des pourparlers avec des investisseurs dans le cadre de l'OAP constitué. Les ventes seront ainsi proposées à la suite de négociations menées de gré à gré avec les investisseurs potentiels ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer un compromis de vente avec la société Codéveloppement pour un montant de 500 000 € HT concernant une partie des parcelles BT 110 et BT 148 rue du Général Lemaire sur une surface représentant environ 9 665,02 m² avec une marge maximum de plus ou moins 5 % de surface et autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réussite de cette vente.

4/ Vente du terrain nécessaire à la réalisation d'une crèche intercommunale

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer l'acte de vente au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et tout document nécessaire à la réalisation de la vente d'une partie de la parcelle 545 BT 148 pour une superficie de 6 252 m² au prix de 325 000 € HT.

5/ Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE des orientations budgétaires de la Ville de Verdun pour l'exercice 2022.

Départ de madame DE PALMA ANCEL (20H48)

6/ Versement d'un fonds de concours de la Ville de Verdun à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

Rapporteur	Monsieur Goeuriot	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE, le Maire de Verdun à signer la convention relative au versement du fonds de concours par la Ville de Verdun à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

7/ Avenant n°2 à la convention pour le versement du fonds de concours de la Ville de Verdun à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

Rapporteur	Monsieur Goeurlot	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise le Maire de Verdun à répartir le fonds de concours selon le tableau et le descriptif joints dans la convention et à signer l'avenant n°2 à la convention pour le versement du fonds de concours de la Ville de Verdun à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.**

8/ Requalification de l'ancienne goudronnerie de la Route de Dugny - Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE le projet de requalification de l'ancienne goudronnerie de la Route de Dugny,**
- **APPROUVE le coût prévisionnel de l'opération à la somme de 1 806 000,00 €HT soit 2 167 200,00 €TTC,**
- **APPROUVE le plan de financement prévisionnel de ce projet qui ne pourra se concrétiser que s'il bénéficie d'un fort subventionnement sollicité à hauteur de 80 % du montant hors taxes des travaux de déconstruction, dépollution et renaturation,**
- **AUTORISE M. le Maire à déposer les autorisations administratives et solliciter toutes les aides financières possibles,**
- **AUTORISE M. le Maire à lancer les Avis d'Appel Public à la concurrence et à passer les commandes pour les études et travaux correspondants,**
- **AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération**

9/ Rue Elizabeth Branly-Tournon

Rapporteur	Monsieur Griggio	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- DENOMME la rue du lotissement débouchant sur la rue Miss Sibley, rue Elisabeth Branly-Tournon.

10/ Convention de mécénat du Faubourg du Blues 2021

Rapporteur	Monsieur Griggio	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- AUTORISE le Maire à signer une convention de mécénat avec L'établissement E. Leclerc et à percevoir les montants proposés par le mécène

11/ Convention de mécénat du Faubourg du Blues 2021

Rapporteur	Monsieur Griggio	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- AUTORISE le Maire à signer une nouvelle convention de mécénat avec la Maison du Tourisme et à percevoir le montant de 5000 € par le mécène.

12/ Subvention pour les participants au défilé de St Nicolas

Rapporteur	Monsieur Griggio	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- AUTORISE le Maire à verser une subvention de :
- 400 € au collège st Jean de Verdun
- 600 € au comité des Fêtes de Belleville
- 400 € aux Canards de Belleray (le conseil municipal a été informé en séance que l'association ne proposera finalement pas de chars).

13/ Subvention exceptionnelle au SAV Rugby pour l'édition d'un ouvrage

Rapporteur	Monsieur Griggio	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à allouer une subvention exceptionnelle de 1 500 € au SAV Rugby, et à signer tous les documents relatifs à cette subvention.

14/ SPORTS - Versement d'une subvention exceptionnelle au SAV pour sa section CYCLISME

Rapporteur	Monsieur Lavina	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE l'attribution d'une subvention spécifique au SAV pour sa section CYCLISME d'un montant de 2 000,00€,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

15/ SPORTS - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association LES DUB'ELLES

Rapporteur	Monsieur Lavina	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association LES DUB'ELLES d'un montant de 2 000,00€,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

16/ SPORTS - Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité Départemental Meuse de BASKET BALL

Rapporteur	Monsieur Lavina	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Départemental Meuse de Basket Ball d'un montant de 1 000,00€,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

17/ Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de démolition et réaménagement de l'ancienne école de la Danlie en maison des associations et relais assistantes maternelles - Règlement du solde du marché

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du Coût de Réalisation des Travaux dans le cadre des travaux ci-dessus énumérés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler le solde des factures de Maîtrise d'œuvre A3ARCHITECTURES d'un montant total de 1 415,04 € TTC.

18/ Travaux d'enfouissement des réseaux secs rue du Général Séré de Rivière - Intégration des ouvrages dans l'environnement du réseau électrique concédé à ENEDIS et demande de subvention à la FUCLEM.

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le dossier présenté,
- **SOLLICITE** une participation auprès de la FUCLEM sur les travaux d'amélioration esthétique du réseau concédé,
- **ENGAGE** la Commune à communiquer sur la participation financière de la FUCLEM, par voie de presse et par apposition du logo de la FUCLEM sur les panneaux de chantier,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents qui seraient la suite ou la conséquence de la présente délibération.

19/ Marché de fourniture de carburants - Groupement de commandes - Autorisation de lancer et attribuer les marchés

Rapporteur	Monsieur Le Maire	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Verdun la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et d'autres communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun le cas échéant ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes

20/ Tarifs d'occupation des logements de la maison de Santé

Rapporteur	Monsieur Cortial	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOpte** le règlement intérieur des logements de la maison de santé ;
- **FIXE** le montant maximum de l'occupation comme suit :

Le montant des occupations sera le suivant :

- **Durée minimale d'occupation : 2 journées complètes soit 20 € TTC.**
- **La semaine complète : 60 € TTC ;**
- **Le mois complet : 300 €**
- **Toute journée supplémentaire : 10 € TTC**

Ce coût d'occupation intègre les consommations en fluide.

En période hivernale, un forfait chauffage sera dû sur la base d'un euro par jour d'occupation (correspondant au prorata d'un coût annuel moyen de chauffage pour une surface équivalente).

La période hivernale s'étend du 01er novembre au 31 mars de l'année suivante.

En plus, le locataire pourra demander :

- un forfait ménage : 20 €
- un forfait location de draps : 5 € pour la durée du séjour.

21/ Pertes sur créances irrécouvrables-- Créances éteintes - Budget Principal

Rapporteur	Monsieur Goeuriot	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'accorder les admissions en non valeur des créances éteintes susvisées.

Fin de séance : 21h09

Le Maire

